

ARCHAEOLOGIA BELGICA

97

FRANÇOIS BOURGEOIS

TOMBES ROMAINES A INCINÉRATION A LAVAUX (COMMUNE DE HIVES)

ARCHAEOLOGIA BELGICA

Studies en verslagen uitgegeven door de
Nationale Dienst voor Opgaveringen
Jobstrijd
Brussel
Extrait de la revue trimestrielle *Archéologie et Patrimoine*
4, 1966, pp. 178-194.

BRUXELLES

1967



ARCHAEOLOGIA BELGICA

Etudes et rapports édités par le
Service national des Fouilles,
1, Parc du Cinquantenaire,
Bruxelles 4

ARCHAEOLOGIA BELGICA

Studies en verslagen uitgegeven door de
Nationale Dienst voor Opgravingen
Jubelpark 1,
Brussel 4

ARCHAEOLOGIA BELGICA

97

François BOURGEOIS

TOMBES ROMAINES A INCINÉRATION A LAVAUX (COMMUNE DE HIVES)

Extrait de la revue trimestrielle *Ardenne et Famenne*,

4, 1966, pp. 178 à 194.

BRUXELLES

1967



Tombes romaines à incinération à Lavaux

(commune de Hives)

INTRODUCTION

En 1958, une tranchée profonde de plus de 1,50 m et destinée au placement d'une importante conduite d'eau, venant du barrage de Nisramont, fut creusée à la pelle mécanique. Elle traversait la commune de Hives dans sa section de Lavaux (1). A la sortie de celle-ci, elle longeait le « vieux chemin » qui coupe la voie romaine Arlon-Tongres à quelque 700 m à l'est du hameau, dans le bois de *Charneux* (fig. 1 et pl. IV b).

A cet endroit et dans une prairie voisine, M. A. de Ruette, à l'époque instituteur à Hives, fit d'intéressantes constatations sur la largeur et la structure de la chaussée (2). Aux environs du site dont il va être question ici, il constata la présence de quelques tessons de poteries romaines éparpillées dans les terres provenant de la tranchée. Il en avertit M. Joseph Mertens, conservateur au Service National des Fouilles, et celui-ci vint reconnaître les lieux. En examinant les parois de la tranchée près d'une chambre pour déversoir, qui devait être construite, il eut l'attention attirée par la panse d'un vase resté engagé dans la paroi nord. Cet objet avait échappé à l'attention des ouvriers employés au terrassement; la pelle mécanique en avait du reste brisé un certain nombre du même genre (3). M. Mertens dégagea le vase et il eut tôt fait de découvrir des vases voisins. Nous reprenons sous la lettre A, sur le plan et dans l'inventaire des tombes, cette tombe à incinération signalée en 1958 dans la revue *Archéologie*.

Cette découverte incita le Service National des Fouilles à procéder « à une recherche plus systématique en vue de préserver les parties immédiatement menacées par l'aménagement des abords de la route ».

Après accord, l'entrepreneur des travaux consentit à nous laisser creuser à la pelle une tranchée qui était prévue pour l'établissement du déversoir. Cette opération devait permettre un examen des environs de la tombe A.

La fouille eut lieu du 17 au 21 mars 1959.

Nous remercions vivement M. A. de Ruette pour l'alarme donnée et pour son intervention auprès des propriétaires : MM. Debuissou et Danloy.

(1) Commune du canton de La Roche-en-Ardenne (province de Luxembourg).

(2) Cfr *Ardenne et Famenne*, 1959, 3, pp. 120-122.

(3) J. M., dans *Archéologie*, 1958, 2, p. 414; *Ardenne et Famenne*, 1959, 2, p. 75; *Archéologie*, 1959, 2, p. 303; *Ardenne et Famenne*, 1960, 1, p. 23.



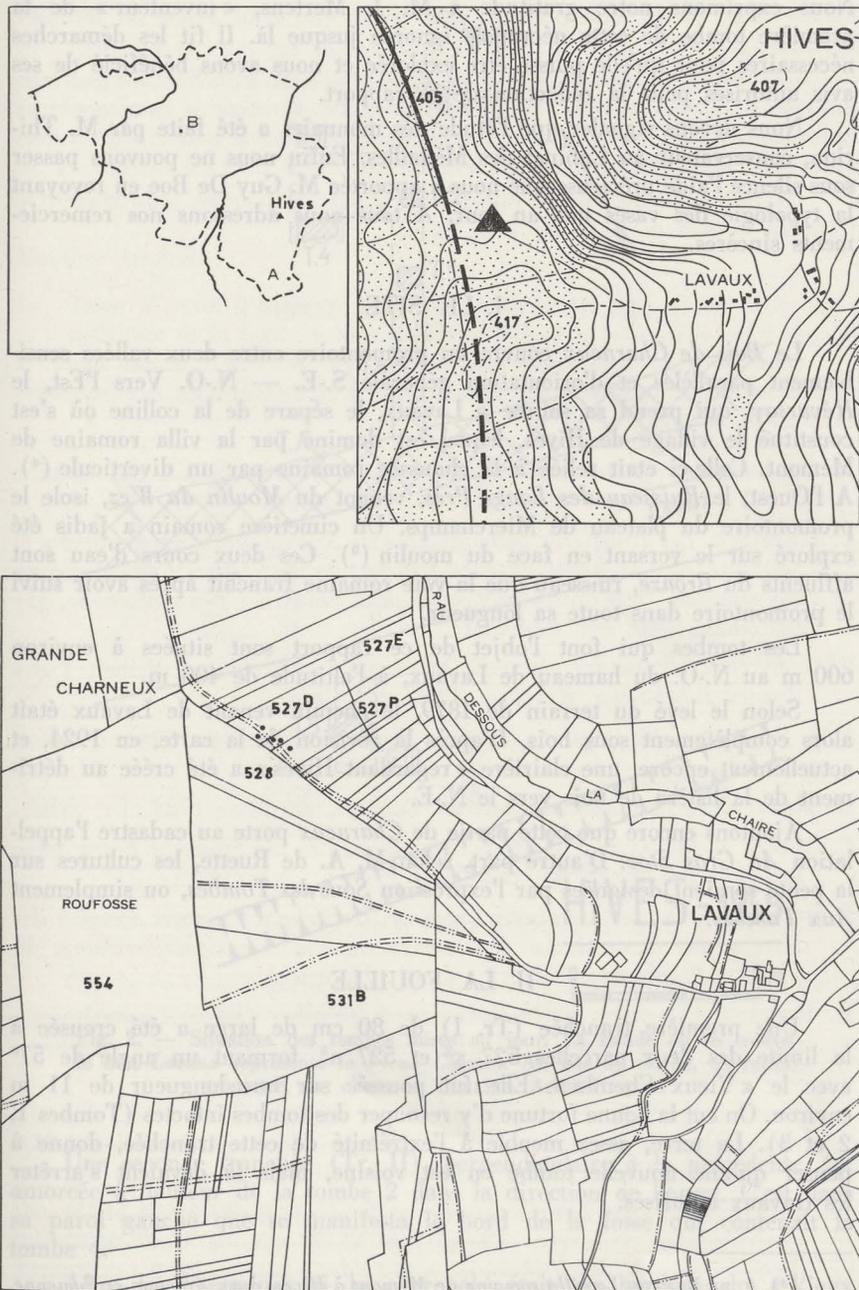


Fig. 1. — Situation topographique.

Nous exprimons notre gratitude à M. J. Mertens, « inventeur » de la première tombe de cette nécropole ignorée jusque là. Il fit les démarches nécessaires pour qu'elle puisse être explorée et nous avons bénéficié de ses avis autorisés pour la rédaction de ce rapport.

Nous devons signaler que l'étude des monnaies a été faite par M. Thirion, conservateur au Cabinet des Médailles. Enfin nous ne pouvons passer sous silence l'aide précieuse que nous a apportée M. Guy De Boe en revoyant la typologie des vases mis au jour. A tous nous adressons nos remerciements sincères.

I. LE SITE

Le *Bois de Charneux* couvre un promontoire entre deux vallées sensiblement parallèles et d'orientation générale S.-E. — N.-O. Vers l'Est, le *Hévursay*, qui prend sa source à Lavaux, le sépare de la colline où s'est constitué le village de Hives, lequel est dominé par la villa romaine de Mémont. Celle-ci était reliée à la chaussée romaine par un diverticule (4). A l'Ouest, le *Ruisseau des Longs Prés*, venant du *Moulin du Wez*, isole le promontoire du plateau de Mierchamps. Un cimetière romain a jadis été exploré sur le versant en face du moulin (5). Ces deux cours d'eau sont affluents du *Bronze*, ruisseau que la voie romaine franchit après avoir suivi le promontoire dans toute sa longueur.

Les tombes qui font l'objet de ce rapport sont situées à environ 600 m au N.-O. du hameau de Lavaux, à l'altitude de 400 m.

Selon le levé du terrain de 1879, le chemin venant de Lavaux était alors complètement sous bois. D'après la révision de la carte, en 1924, et actuellement encore, une clairière « regardant Hives » a été créée au détriment de la lisière de bois vers le N.-E.

Ajoutons encore que cette partie de *Charneux* porte au cadastre l'appellation *Au Gros Stoc*. D'autre part, selon M. A. de Ruette, les cultures sur la pente seraient désignées par l'expression *Sous les Tombes*, ou simplement *Aux Tombes*.

II. LA FOUILLE

Une première tranchée (Tr. I) de 80 cm de large a été creusée à la limite des deux parcelles 527 x² et 527 n³, formant un angle de 57° avec le « Vieux Chemin ». Elle fut poussée sur une longueur de 11 m environ. On eut la bonne fortune d'y recouper des tombes intactes (Tombes 1, 2 et 3). La terre, assez meuble à l'extrémité de cette tranchée, donne à penser qu'une nouvelle tombe en est voisine, mais là devaient s'arrêter les travaux autorisés.

(4) A. DE RUETTE, *La villa romaine de Mémont à Hives*, dans *Ardenne et Famenne*, 1960, 1, pp. 132-149. (= *Archaeologia Belgica* 52).

(5) A. DE LOE, dans *Bull. Comm. Roy. d'Art et d'Arch.*, 1903, pp. 93-95.

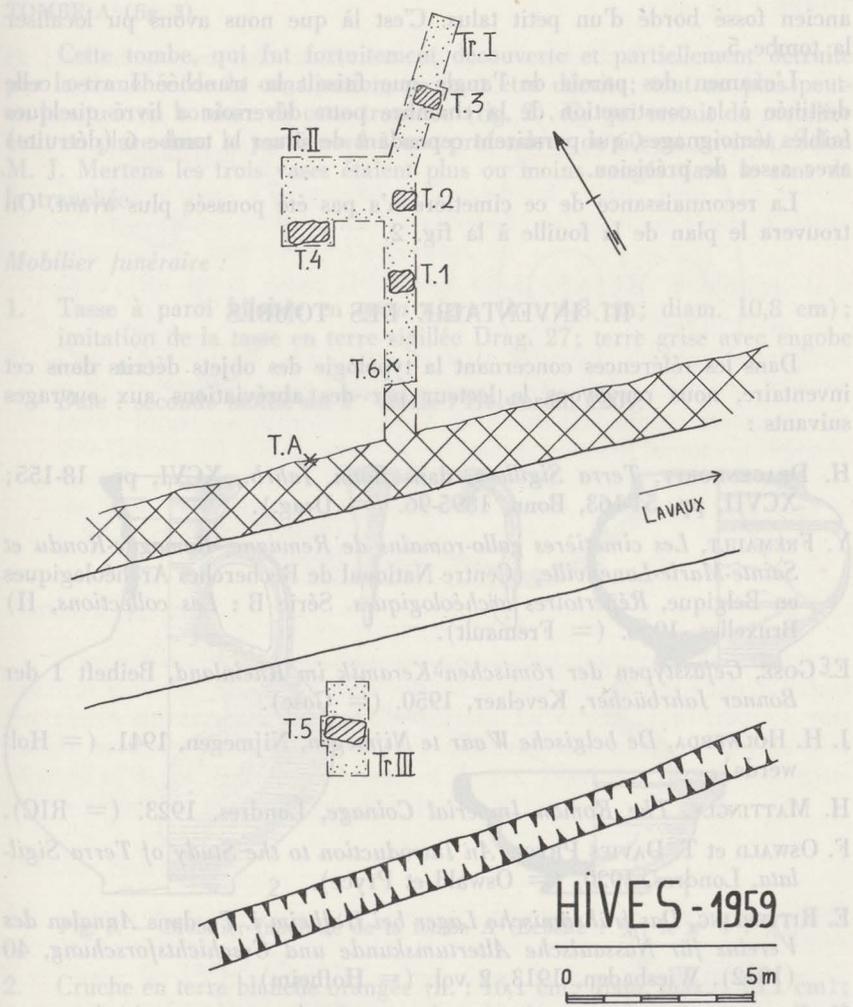


Fig. 2. — Situation des tombes mises au jour. La bande où se trouve le mot *Lavaux* représente le *Vieux Chemin*. Au bas du cliché, en relief prononcé, la chaussée romaine Arlon-Tongres.

Une seconde tranchée (Tr. II), perpendiculaire à la précédente, fut amorcée à hauteur de la tombe 2 dans la direction de l'ouest. C'est dans sa paroi gauche que se manifesta le bord de la fosse qui contenait la tombe 4.

Afin de déterminer si la nécropole était en bordure du « Vieux Chemin », ou si celui-ci la coupait, la tranchée III fut entamée en fonction des vides entre les sapins qui couvrent le terrain entre le chemin et un

ancien fossé bordé d'un petit talus. C'est là que nous avons pu localiser la tombe 5.

L'examen des parois de l'angle que faisait la tranchée I avec celle destinée à la construction de la chambre pour déversoir a livré quelques faibles témoignages, qui permirent cependant de situer la tombe 6 (détruite) avec assez de précision.

La reconnaissance de ce cimetière n'a pas été poussée plus avant. On trouvera le plan de la fouille à la fig. 2.

III. INVENTAIRE DES TOMBES

Dans les références concernant la typologie des objets décrits dans cet inventaire, nous renvoyons le lecteur par des abréviations aux ouvrages suivants :

- H. DRAGENDORFF, *Terra Sigillata*, dans *Bonn. Jahrb.*, XCVI, pp. 18-155; XCVII, pp. 54-163, Bonn, 1895-96. (= Drag.).
- Y. FREMAULT, *Les cimetières gallo-romains de Remagne, Remagne-Rondu et Sainte-Marie-Laneuville*, (Centre National de Recherches Archéologiques en Belgique, *Répertoires archéologiques*. Série B : *Les collections*, II) Bruxelles, 1966. (= Fremault).
- E. GOSE, *Gefässtypen der römischen Keramik im Rheinland*, Beiheft 1 der *Bonner Jahrbücher*, Kewelaeer, 1950. (= Gose).
- J. H. HOLWERDA, *De belgische Waar te Nijmegen*, Nijmegen, 1941. (= Holwerda).
- H. MATTINGLY, *The Roman Imperial Coinage*, Londres, 1923. (= RIC).
- F. OSWALD et T. DAVIES PRYCE, *An Introduction to the Study of Terra Sigillata*, Londres, 1920. (= Oswald et Pryce).
- E. RITTERLING, *Das frühromische Lager bei Hofheim i. T.*, dans *Annalen des Vereins für Nassauische Altertumskunde und Geschichtsforschung*, 40 (1912), Wiesbaden, 1913, 2 vol. (= Hofheim).
- H. ROOSENS, *Cimetière du Haut-Empire à Fouches (Hachy-Luxembourg)*, dans *Ann. Inst. Arch. Lux.*, LXXXV, 1954, pp. 169-260. (= *Archaeologia Belgica* 20). (= Roosens, *Fouches*).
- H. ROOSENS, *Un cimetière du milieu du 1^{er} siècle à Chantemelle*, dans *Le Pays Gaumais* 15, 1954, pp. 75-121. (= *Archaeologia Belgica* 21). (= Roosens, *Chantemelle*).
- P. STUART, *Gewoon aardewerk uit de romeinse legerplaats en de bijhorende grafvelden te Nijmegen*, (Suppl. op XLIII van de *Oudheidkundige Mededelingen uit het Rijksmuseum te Leiden*), Leiden, 1962. (= Stuart).
- H. J. H. VAN BUCHEM, *De fibulae van Nijmegen*, Nijmegen, 1941. (= Van Buchem).

TOMBE A (fig. 3).

Cette tombe, qui fut fortuitement découverte et partiellement détruite par la tranchée de la canalisation, ne peut être décrite; tout au plus peut-on la situer en bordure de cette tranchée (fig. 2). Ce qui restait du mobilier était en place dans la paroi nord à une profondeur de 60 cm environ. Selon M. J. Mertens les trois vases étaient plus ou moins rangés dans le sens de la tranchée.

Mobilier funéraire :

1. Tasse à paroi bilobée en *terra nigra* (h. : 4,8 cm; diam. 10,8 cm); imitation de la tasse en terre sigillée Drag. 27; terre grise avec engobe noir mat.

Date : seconde moitié du 1^{er} siècle : Holwerda, 1269.



Fig. 3. — Mobilier funéraire de la tombe A (Echelle : $\frac{1}{3}$; le n^o 4 : $\frac{2}{3}$).

2. Cruche en terre blanche orangée (h. : 16,1 cm; diam. max. : 13,1 cm); goulot à quatre cannelures; anse à trois côtes.
Date : fin du 1^{er} et début du 2^e siècle : Gose, type 367-368; Stuart, pl. 7, 111-113 (type 112); Hofheim, type 52; Fremault, fig. 7 (t. 18 b), fig. 14 (t. 63 d), fig. 15 (t. 66 b), fig. 31 (22), etc.
3. Petit gobelet sphérique en terre grise avec restes d'engobe noir (h. : 7,4 cm; diam. max. : 10,2 cm); terre fine.
Date : troisième quart du 1^{er} siècle : Hofheim, type 125 A; Fremault, fig. 9 (t. 37 c), fig. 10 (t. 44 b), etc.
4. Fibule à charnière en bronze; la partie supérieure de l'arc et du pied est étamée et décorée de traits incisés; l'ardillon manque.
Date : 1^{er} siècle : Van Buchem, pl. XI, 27.

TOMBE 1 (fig. 4).

Les contours de la fosse n'ont pu être déterminés avec précision; ils sont proches d'un rectangle de 58 × 64 cm.

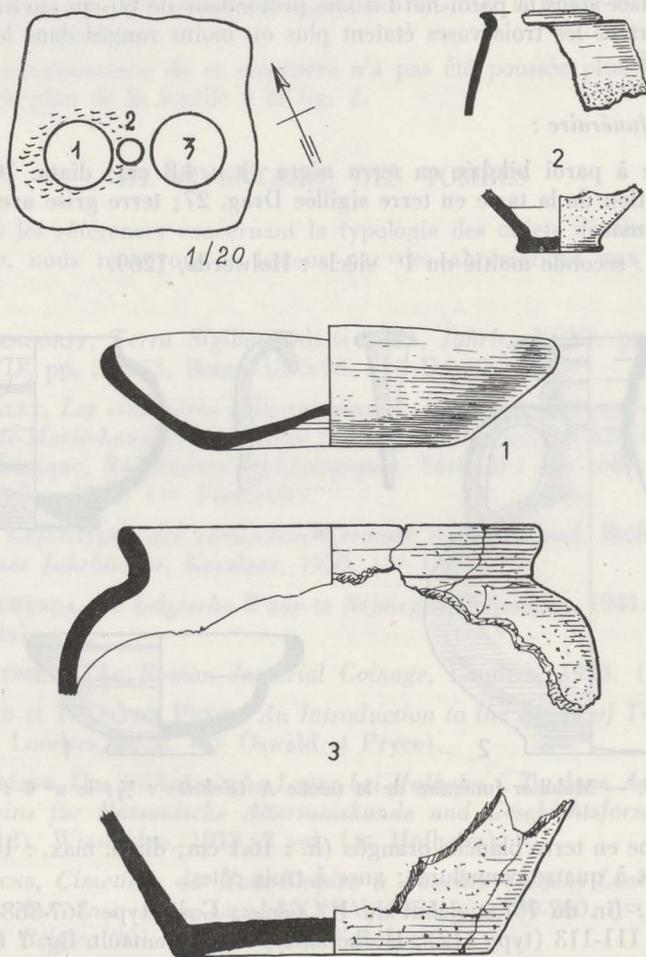


Fig. 4. — Plan et mobilier funéraire de la tombe 1 (Echelle : $\frac{1}{3}$).

Le mobilier se trouvait à une profondeur de — 50 à — 55 cm sous le niveau du champ; il était disposé sur une rangée sensiblement orientée E.-O. Le charbon de bois, mêlé à des cendres et à des os calcinés, se trouvait vers l'ouest et était partiellement couvert par l'assiette 1. Quelques fragments d'os calcinés avaient été déposés dans la petite urne 2.

Mobilier funéraire :

1. Assiette en terre grise avec traces d'engobe noir mat (h. : 4,5 cm; diam. : 18,1 cm); bord rentrant et fond bombé.
Date : fin I^{er} et début II^e siècle : Gose, type 290; Holwerda 1213; Fremault, fig. 11 (t. 45 a), fig. 12 (t. 53 a), fig. 16 (t. 73 a), etc.
2. Deux fragments d'un gobelet à *Karniesrand* (diam. bord : \pm 6 cm) en terre rouge, couverte d'un vernis noir; la paroi est sablée à partir d'environ 27 mm du bord supérieur.
Date : fin I^{er} et début II^e siècle : Gose, type 188; Stuart, pl. 1, 3 (type 2).
3. Urne (diam. bord : 16,8 cm) en terre brun-noir de fabrication grossière, rougie au feu et brisée en menus fragments; pâte très poreuse.
Date : forme traditionnelle connue du I^{er} au III^e siècle : Stuart, pl. 19, 290 (forme 201 A). Ce genre de céramique est assez largement répandu dans la province du Luxembourg : Fremault, fig. 4 (t. 5 b et 6 c), fig. 5 (t. 13 f), fig. 6 (t. 17 f), etc.; Roosens, *Fouches*, t. 7 a, t. 21 c, t. 24 d, etc.; Roosens, *Chantemelle*, t. 5, 2.

TOMBE 2 (fig. 5).

L'excavation de cette tombe est tout à fait imprécise. Les objets se situaient entre — 30 et — 50 cm sous le niveau actuel. Les vases n'étaient pas placés suivant une disposition spéciale. La cruche 1 se trouvait vers l'angle nord de la fosse; les cendres mêlées à des menus parcelles d'os calcinés et à des déchets de bronze et de fer, passés au feu, étaient éparpillées autour de l'urne 3, qui était brisée et noircie.

Mobilier funéraire :

1. Cruche en terre jaune rosé (h. : \pm 16 cm; diam. max. : 13,4 cm) avec goulot à trois cannelures et anse à deux côtes peu prononcées.
Date : fin I^{er} et début II^e siècle : Gose, type 367-368; Stuart, pl. 7, 111-113 (type 112); Fremault, fig. 6 (t. 17 d), fig. 7 (t. 18 b), fig. 8 (t. 29 c), etc.
2. Assiette en terre grise avec restes d'engobe noir mat; bord rentré et fond bombé.
Date : fin I^{er} et début II^e siècle : Gose, type 290; Holwerda 1213; Fremault, fig. 11 (t. 45 a), fig. 12 (t. 53 a), fig. 16 (t. 73 a), etc.
3. Nombreux fragments de la partie supérieure d'une urne (diam. bord : \pm 15 cm) en terre brun-noir grossière; pâte très poreuse; lèvres arrondies et petite gorge en creux au départ de l'épaulure.
Date : forme traditionnelle à partir du I^{er} siècle : Stuart, pl. 19, 306 (type 201 c); voir tombe 1, 3.

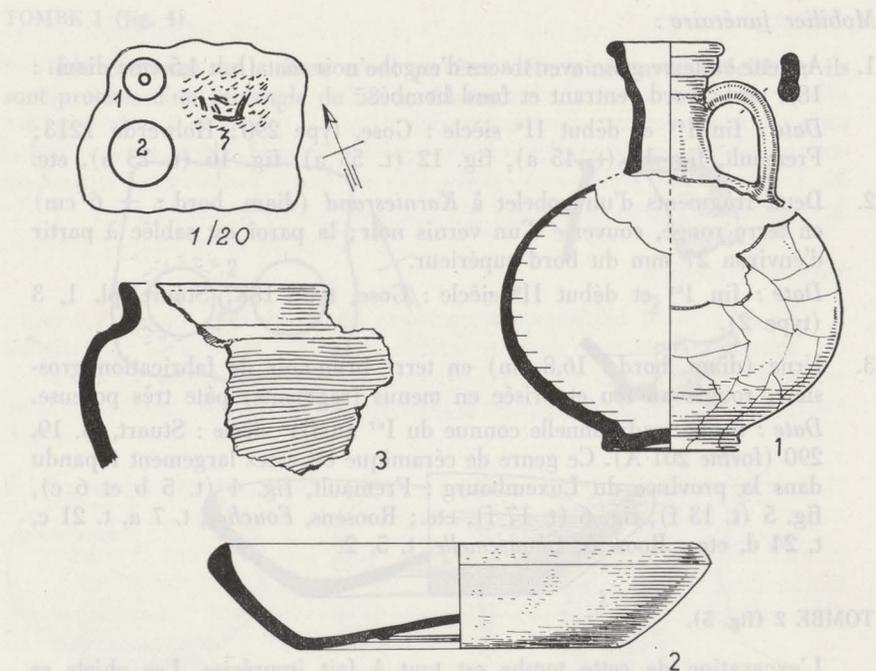


Fig. 5. — Plan et mobilier funéraire de la tombe 2 (Echelle : $\frac{1}{3}$).

TOMBE 3 (fig. 6; pl. I et pl. IV a).

Le mobilier de la tombe s'inscrit dans un rectangle de 74 sur 64 cm, sans que les bords de la fosse aient pu être reconnus avec exactitude. Les objets se situent de — 50 à — 60 cm sous le niveau du sol. Leur disposition en alignement, sensiblement est-ouest, rappelle la tombe 1.

L'urne cinéraire 3 se trouvait du côté ouest; c'est autour d'elle que se groupaient les cendres et les débris d'os calcinés, dans lesquels quelques menus fragments de fer accompagnaient une monnaie coupée. Le vase 3 était brisé et placé à l'envers.

Mobilier funéraire :

1. Cruche (h. : 25,3 cm; diam. max. : 22,9 cm) en terre rosée, avec goulot à quatre cannelures et anse à quatre côtes.

Date : fin du I^{er} et début du II^e siècle : Gose, type 367-368; Stuart, pl. 7, 111-113 (type 112); Hofheim, type 52; Fremault, fig. 7 (t. 18 b), fig. 14 (t. 63 d), fig. 15 (t. 66 b), fig. 31 (22), etc.

2. Gobelet sphérique (h. : 8,9 cm; diam. max. : 10,1 cm) en terre grise, un peu sableuse, avec restes d'engobe noir; bord mince à lèvre arrondie.

Date : troisième quart du I^{er} siècle : Hofheim, type 125 A; Fremault, fig. 9 (t. 37 c), fig. 10 (t. 44 b), etc.

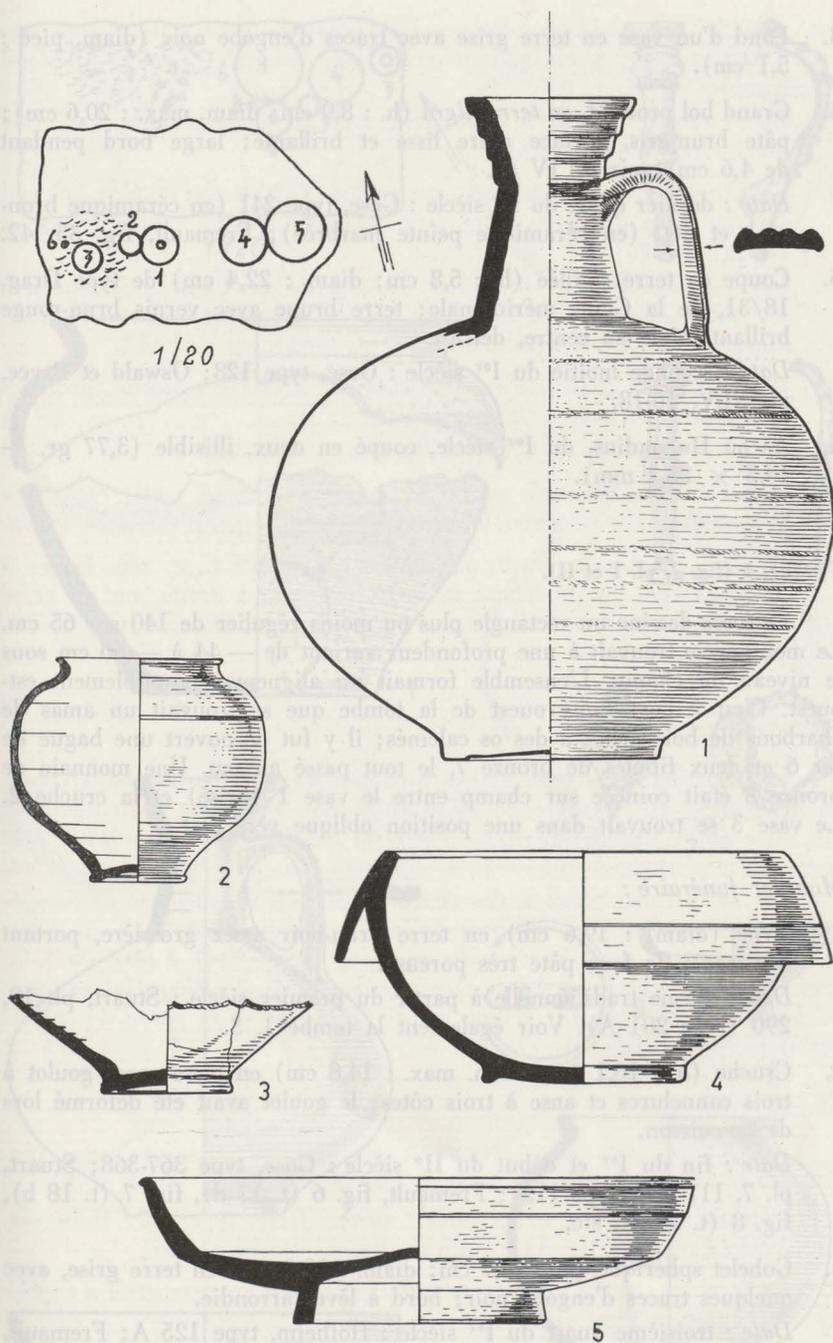


Fig. 6. — Plan et mobilier funéraire de la tombe 3 (Echelle : $\frac{1}{4}$).

Fig. 7. — Plan et mobilier funéraire de la tombe 4 (Echelle : $\frac{1}{4}$; n° 6 et 7 : $\frac{1}{8}$).

3. Fond d'un vase en terre grise avec traces d'engobe noir (diam. pied : 5,1 cm).
4. Grand bol profond, en *terra nigra* (h. : 8,9 cm; diam. max. : 20,6 cm); pâte brun-gris, surface noire lisse et brillante; large bord pendant de 4,6 cm (voir pl. IV a).
Date : dernier quart du I^{er} siècle : Gose, type 241 (en céramique bronzée) et 260 (en céramique peinte marbrée); Fremault, fig. 33, 42.
5. Coupe en terre sigillée (h. : 5,8 cm; diam. : 22,4 cm) de type Drag. 18/31, de la Gaule méridionale; terre brune avec vernis brun-rouge brillant; sigle au centre, détruit.
Date : seconde moitié du I^{er} siècle : Gose, type 128; Oswald et Pryce, pl. XLV, 16-18.
6. As ou Dupondius, du I^{er} siècle, coupé en deux, illisible (3,77 gr. — 13,5 × 25,2 mm).

TOMBE 4 (fig. 7, pl. I et II).

La fosse dessine un rectangle plus ou moins régulier de 140 sur 65 cm. Le mobilier se trouvait à une profondeur variant de — 44 à — 60 cm sous le niveau du champ. L'ensemble formait un alignement sensiblement est-ouest. C'est à l'extrémité ouest de la tombe que se trouvait un amas de charbons de bois mêlés à des os calcinés; il y fut découvert une bague de fer 6 et deux fibules de bronze 7, le tout passé au feu. Une monnaie de bronze 8 était coincée sur champ entre le vase 1 (brisé) et la cruche 2. Le vase 3 se trouvait dans une position oblique vers l'est.

Mobilier funéraire :

1. Urne (diam. : 19,6 cm) en terre brun-noir assez grossière, portant des traces de feu; pâte très poreuse.
Date : forme traditionnelle à partir du premier siècle : Stuart, pl. 19, 290 (type 201 A). Voir également la tombe 1, 3.
2. Cruche (h. : 16,1 cm; diam. max. : 14,8 cm) en terre rose; goulot à trois cannelures et anse à trois côtes; le goulot avait été déformé lors de la cuisson.
Date : fin du I^{er} et début du II^e siècle : Gose, type 367-368; Stuart, pl. 7, 111-113 (type 112); Fremault, fig. 6 (t. 17 d), fig. 7 (t. 18 b), fig. 8 (t. 29 c), etc.
3. Gobelet sphérique (h. : 10,7 cm; diam. : 13,2 cm) en terre grise, avec quelques traces d'engobe noir; bord à lèvres arrondi.
Date : troisième quart du I^{er} siècle : Hofheim, type 125 A; Fremault, fig. 8 (t. 31 b), fig. 13 (t. 60 c), etc.

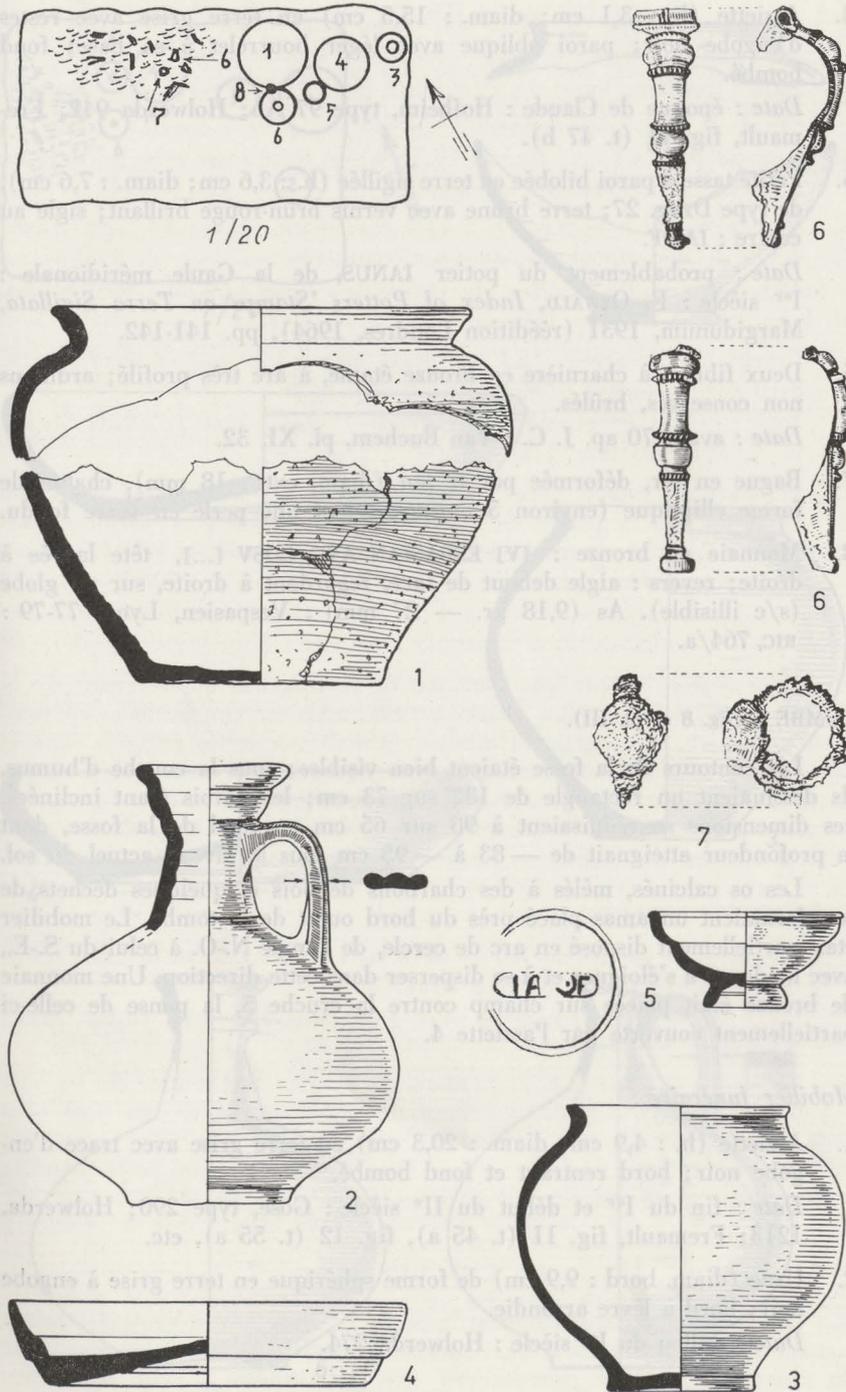


Fig. 7. — Plan et mobilier funéraire de la tombe 4 (Echelle : $\frac{1}{3}$; n^{os} 6 et 7 : $\frac{2}{3}$).

4. Assiette (h. : 3,1 cm; diam. : 15,5 cm) en terre grise avec restes d'engobe noir; paroi oblique avec léger bourrelet à sa base; fond bombé.
Date : époque de Claude : Hofheim, type 97 Ab; Holwerda 942; Fremault, fig. 11 (t. 47 b).
5. Petite tasse à paroi bilobée en terre sigillée (h. : 3,6 cm; diam. : 7,6 cm), de type Drag. 27; terre brune avec vernis brun-rouge brillant; sigle au centre : IA.OF.
Date : probablement du potier IANUS, de la Gaule méridionale : 1^{er} siècle : F. OSWALD, *Index of Potters' Stamps on Terra Sigillata*, Margidunum, 1931 (réédition Londres, 1964), pp. 141-142.
6. Deux fibules à charnière en bronze étamé, à arc très profilé; arpillons non conservés, brûlés.
Date : avant 70 ap. J. C. : Van Buchem, pl. XI, 32.
7. Bague en fer, déformée par le feu (diam. ext. : 18 mm), chaton de forme elliptique (environ 5 mm), cerclant une perle en verre fondu.
8. Monnaie en bronze : [IV] ESPASIAN AVG COSV [...], tête laurée à droite; revers : aigle debout de face, regardant à droite, sur un globe (s/c illisible). As (9,18 gr. — 27 mm) : Vespasien, Lyon, 77-79 : RIC, 764/a.

TOMBE 5 (fig. 8 et pl. III).

Les contours de la fosse étaient bien visibles; sous la couche d'humus, ils dessinaient un rectangle de 132 sur 73 cm; les parois étant inclinées, ces dimensions se réduisaient à 90 sur 65 cm au fond de la fosse, dont la profondeur atteignait de — 83 à — 95 cm sous le niveau actuel du sol.

Les os calcinés, mêlés à des charbons de bois et quelques déchets de fer, formaient un amas placé près du bord ouest de la tombe. Le mobilier était partiellement disposé en arc de cercle, de l'angle N.-O. à celui du S.-E., avec tendance à s'éloigner et à se disperser dans cette direction. Une monnaie de bronze était placée sur champ contre la cruche 5, la panse de celle-ci partiellement couverte par l'assiette 4.

Mobilier funéraire :

1. Assiette (h. : 4,9 cm; diam. : 20,3 cm) en terre grise avec trace d'engobe noir; bord rentrant et fond bombé.
Date : fin du I^{er} et début du II^e siècle : Gose, type 290; Holwerda, 1213; Fremault, fig. 11 (t. 45 a), fig. 12 (t. 55 a), etc.
2. Urne (diam. bord : 9,9 cm) de forme sphérique en terre grise à engobe noir; bord à lèvre arrondie.
Date : milieu du I^{er} siècle : Holwerda 274.

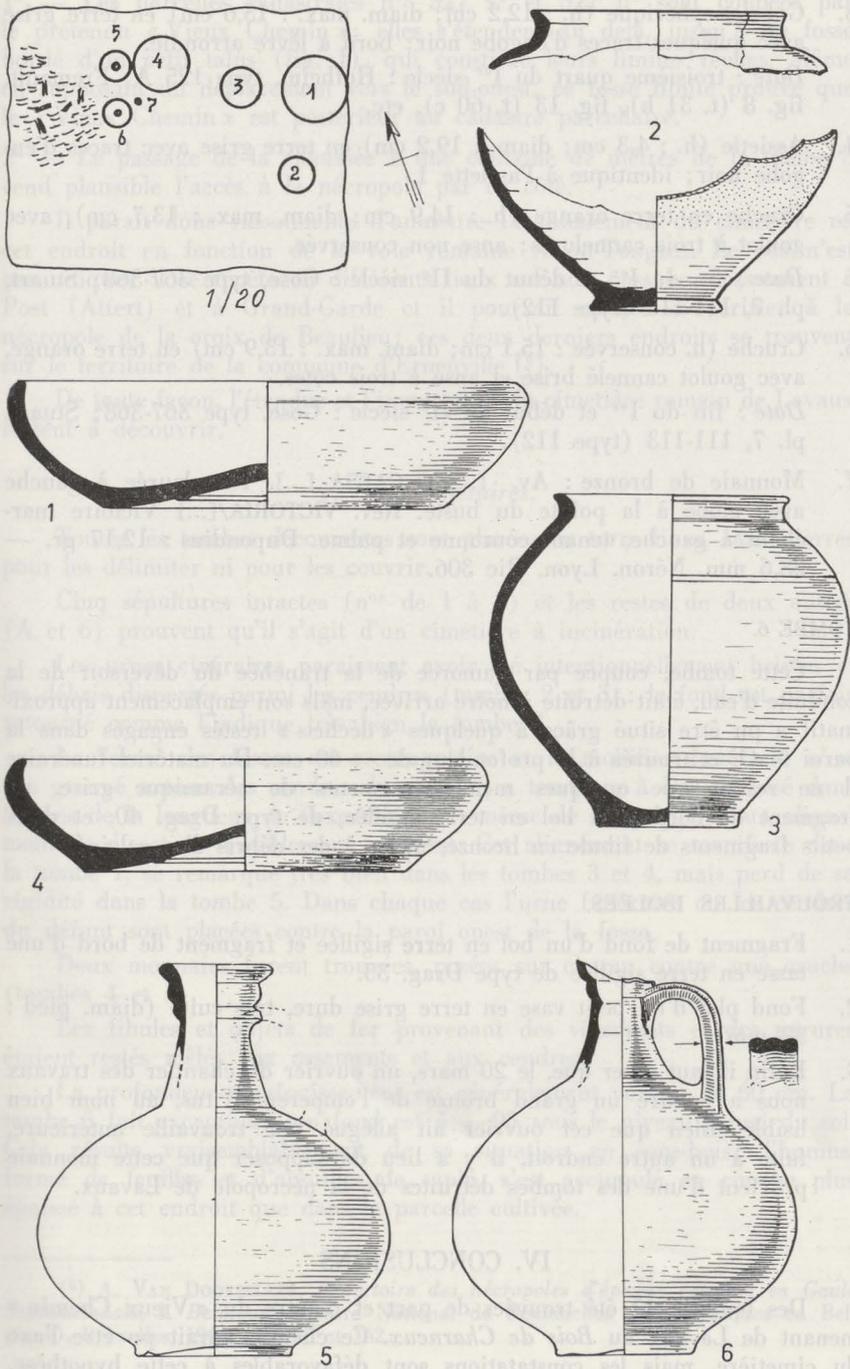


Fig. 8. — Plan et mobilier funéraire de la tombe 5 (Echelle : $\frac{1}{3}$).

3. Gobelet sphérique (h. : 12,2 cm; diam. max. : 13,6 cm) en terre grise avec quelques traces d'engobe noir; bord à lèvre arrondie.
Date : troisième quart du I^{er} siècle : Hofheim, type 125 A; Fremault, fig. 8 (t. 31 b), fig. 13 (t. 60 c), etc.
4. Assiette (h. : 4,3 cm; diam. : 19,2 cm) en terre grise avec traces d'engobe noir; identique à l'assiette 1.
5. Cruche en terre orange (h. : 14,9 cm; diam. max. : 13,7 cm), avec goulot à trois cannelures; anse non conservée.
Date : fin du I^{er} et début du II^e siècle : Gose, type 367-368; Stuart, pl. 7, 111-113 (type 112).
6. Cruche (h. conservée : 15,1 cm; diam. max. : 13,9 cm) en terre orange, avec goulot cannelé brisé et anse à trois côtes.
Date : fin du I^{er} et début du II^e siècle : Gose, type 367-368; Stuart, pl. 7, 111-113 (type 112).
7. Monnaie de bronze : Av. [...] O CAESA [...]. Tête laurée à gauche avec globe à la pointe du buste. Rev. VICTORIA/[...] Victoire marchant à gauche, tenant couronne et palme. Dupondius : 12,17 gr. — 28,6 mm. Néron, Lyon. Ric 306.

TOMBE 6.

Cette tombe, coupée par l'amorce de la tranchée du déversoir de la conduite d'eau, était détruite à notre arrivée, mais son emplacement approximatif a pu être situé grâce à quelques « déchets » restés engagés dans la paroi N.-O. et trouvés à la profondeur de — 60 cm. Du matériel funéraire il ne restait que quelques menus fragments de céramique grise, un fragment de bord d'un bol en terre sigillée, de type Drag. 40, et deux petits fragments de fibule en bronze, mêlés à des débris d'os calcinés.

TROUVAILLES ISOLEES.

1. Fragment de fond d'un bol en terre sigillée et fragment de bord d'une tasse en terre sigillée de type Drag. 33.
2. Fond plat d'un petit vase en terre grise dure, très cuite (diam. pied : 38 mm).
3. Enfin il faut noter que, le 20 mars, un ouvrier du chantier des travaux nous a montré un grand bronze de l'empereur Titus, au nom bien lisible. Bien que cet ouvrier ait allégué une trouvaille antérieure, faite à un autre endroit, il y a lieu de supposer que cette monnaie provient d'une des tombes détruites de la nécropole de Lavaux.

IV. CONCLUSIONS

Des tombes ont été trouvées de part et d'autre du « Vieux Chemin » menant de Lavaux au *Bois de Charneux*. Ce chemin aurait pu être l'axe du cimetière, mais les constatations sont défavorables à cette hypothèse.

1° — Les parcelles cadastrales n^{os} 527 x² et 527 n³ sont coupées par le prétendu « Vieux Chemin »; elles s'étendent au delà, jusqu'à un fossé bordé d'un petit talus (fig. 1), qui constitue leurs limites réelles. Même en supposant un déplacement vers le sud-ouest, ce fossé limite prouve que le « Vieux Chemin » est postérieur au cadastre parcellaire.

2° — Le passage de la chaussée à une centaine de mètres de la tombe 5 rend plausible l'accès à la nécropole par ce côté.

Il paraît donc raisonnable d'admettre l'établissement du cimetière en cet endroit en fonction de la voie romaine Arlon-Tongres. Le cas n'est pas unique; il se répète en différents lieux sur son passage, notamment à Post (Attert) et à Grand-Garde et il pourrait encore se vérifier à la nécropole de la croix de Beaulieu; ces deux derniers endroits se trouvent sur le territoire de la commune d'Erneuville⁽⁶⁾.

De toute façon, l'étendue et l'importance du cimetière romain de Lavaux restent à découvrir.

1. Rites funéraires.

Toutes les tombes découvertes sont placées en terre libre, sans pierres pour les délimiter ni pour les couvrir.

Cinq sépultures intactes (n^{os} de 1 à 5) et les restes de deux autres (A et 6) prouvent qu'il s'agit d'un cimetière à incinération.

Les urnes cinéraires paraissent avoir été intentionnellement brisées et les débris dispersés parmi les cendres (tombes 2 et 3); le fond est parfois retourné comme l'indique très bien la tombe 3.

La forme des fosses est rectangulaire et le mobilier funéraire n'est pas groupé autour des cendres du mort. Il a tendance à être disposé dans le sens de la longueur de l'excavation, et même de se ranger en un alignement de direction sensiblement est-ouest. Cet alignement se manifeste dans la tombe 1, se remarque très bien dans les tombes 3 et 4, mais perd de sa rigidité dans la tombe 5. Dans chaque cas l'urne funéraire ou les cendres du défunt sont placées contre la paroi ouest de la fosse.

Deux monnaies furent trouvées, posées sur champ contre une cruche (tombes 4 et 5).

Les fibules et objets de fer provenant des vêtements et des parures étaient restés mêlés aux ossements et aux cendres.

La profondeur d'enfouissement est généralement voisine de 60 cm. La tombe 5 fait exception; son fond est à — 95 sous le niveau actuel du sol. Cela résulte vraisemblablement de sa situation en sous-bois; l'humus, formé de feuilles et d'aiguilles de sapin, s'est accumulé en couche plus épaisse à cet endroit que dans la parcelle cultivée.

(6) A. VAN DOORSELAER, *Répertoire des nécropoles d'époque romaine en Gaule Septentrionale, I. Belgique*, (Centre National de Recherches Archéologiques en Belgique), Bruxelles, 1964, pp. 155 et 162.

2. Datation et considérations générales.

Les deux monnaies identifiées sont de Néron et de Vespasien; il faut probablement y ajouter celle de Titus, qui semble bien provenir d'une des tombes.

La céramique confirme cette époque; elle présente les caractéristiques de la vaisselle en usage de Claude à la fin du I^{er} siècle, avec une légère tendance vers l'aube du II^e siècle.

Le demi-as et les fibules sont de la même époque.

Tout concorde donc pour dater les tombes de ce cimetière de la seconde moitié et de la fin du I^{er} siècle.

Cette datation a, dans l'ensemble de la question, une certaine importance.

Elle semble démontrer que la nécropole de Lavaux est antérieure à la villa de Mémont, où jusqu'à présent aucun vestige du I^{er} siècle ne fut décelé (7). Il y aurait donc un établissement romain, au moins, à retrouver aux environs de Lavaux (8).

Ce cimetière de la fin du I^{er} siècle, très proche de la voie Arlon-Tongres et vraisemblablement en relation avec elle, prouve, une fois de plus, que cette chaussée n'est pas si tardive qu'on l'avait cru; ne la datait-on pas encore, il y a une trentaine d'années, du dernier siècle de l'occupation romaine (9)?

Qu'elle ait existé dans la seconde moitié du I^{er} siècle, sous forme de « chemin aménagé » ou déjà de « chemin plus confortable », aux environs d'Erneuville et de Hives, est une chose certaine. L'étude de sa structure révélera peut-être un jour l'emploi de techniques différentes et successives.

La découverte de Lavaux n'est pas seulement une unité à porter à l'inventaire des nécropoles romaines en Belgique, c'est un nouvel élément qui s'ajoute à d'autres critères dispersés dont l'ensemble démontrera l'ancienneté de la chaussée allant d'Arlon à Tongres. Sans doute établira-t-on un jour que cette voie romaine n'avait pas un caractère essentiellement militaire et défensif comme on s'est plu à le dire (10).

François BOURGEOIS.

(Planches, pages suivantes.)

(7) A. DE RUETTE, *o. c.*, p. 146.

(8) N. D. L. R. : Quand ces lignes ont été écrites, on ne connaissait pas encore la découverte, à Lavaux, d'une tombe romaine du III^e siècle (cfr ce n^o d'*A. et F.*, 1966, 4, p. 205).

(9) Ch. DUBOIS, *Influence des chaussées romaines sur la frontière linguistique de l'Est*, dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire* IX, 1930, pp. 455-494.

(10) L. HECTOR (*La chaussée Reims-Cologne*, dans *Chêne et Lierre*, Bastogne, 1967) est le dernier en date à soutenir cette opinion. V. BALTER et Ch. DUBOIS avaient cependant été plus prudents en suggérant la possibilité d'établissements antérieurs à la voie. Epinglons cette phrase qui laissait la porte ouverte à une conception nouvelle : « L'étude approfondie de la céramique mise au jour dans de multiples fouilles pourrait donner la clef du problème » (*Contribution à la carte archéologique de la Belgique, Province de Luxembourg...*, dans les *Ann. Inst. archéol. du Lux.*, Arlon, 1936, t. LXVII, p. 202).

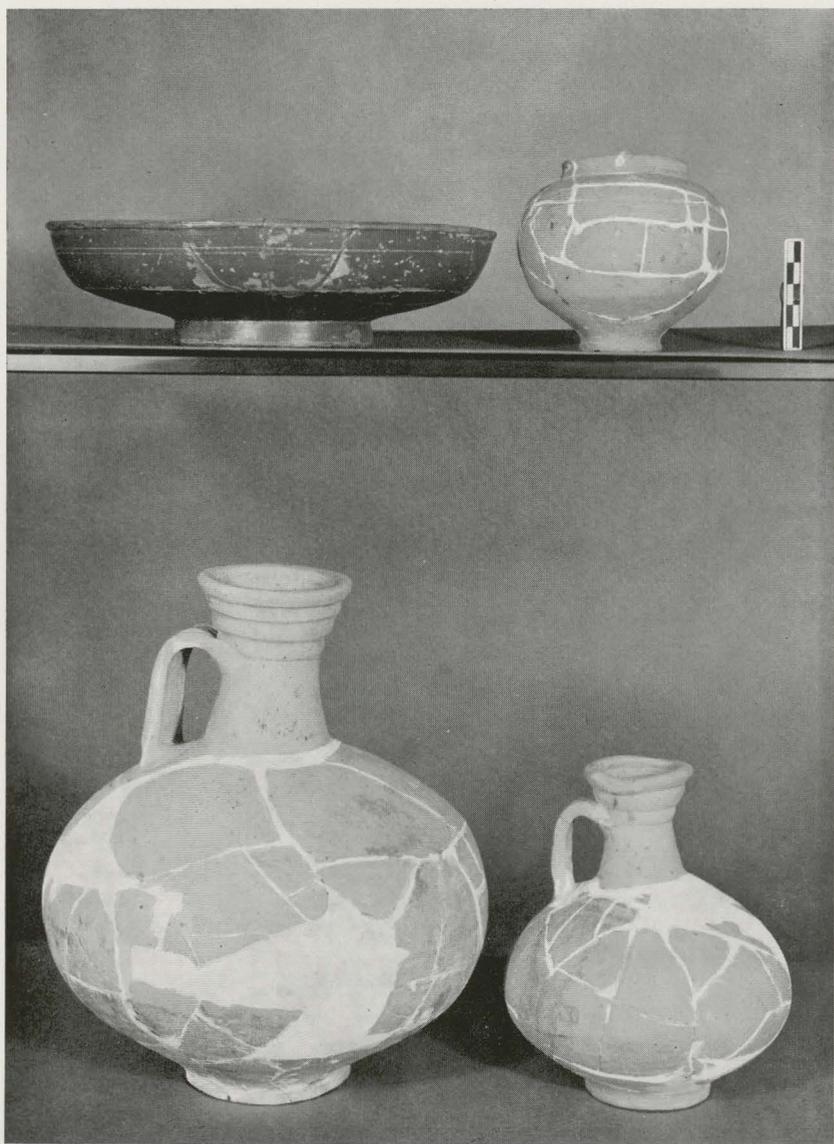


PLANCHE I. — Coupe en terre sigillée, gobelet en terre grise et grande cruche de la tombe 3; petite cruche de la tombe 4.

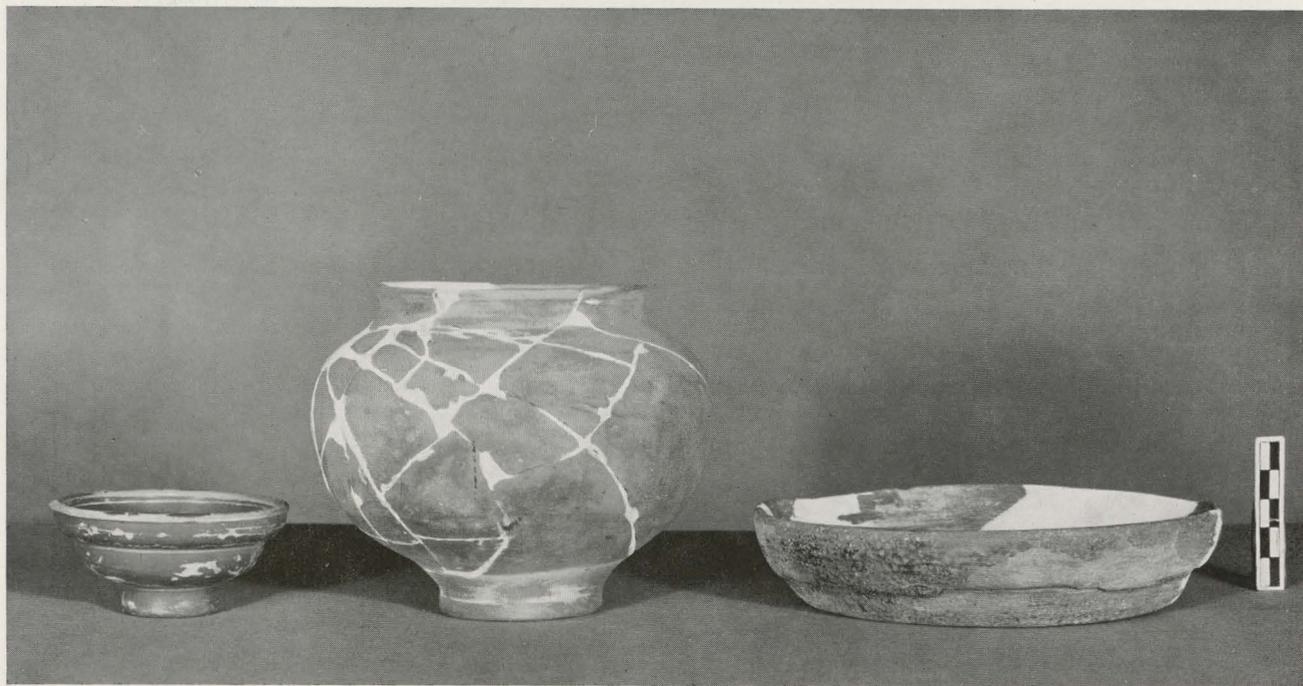


PLANCHE II. — Mobilier funéraire de la tombe 4.

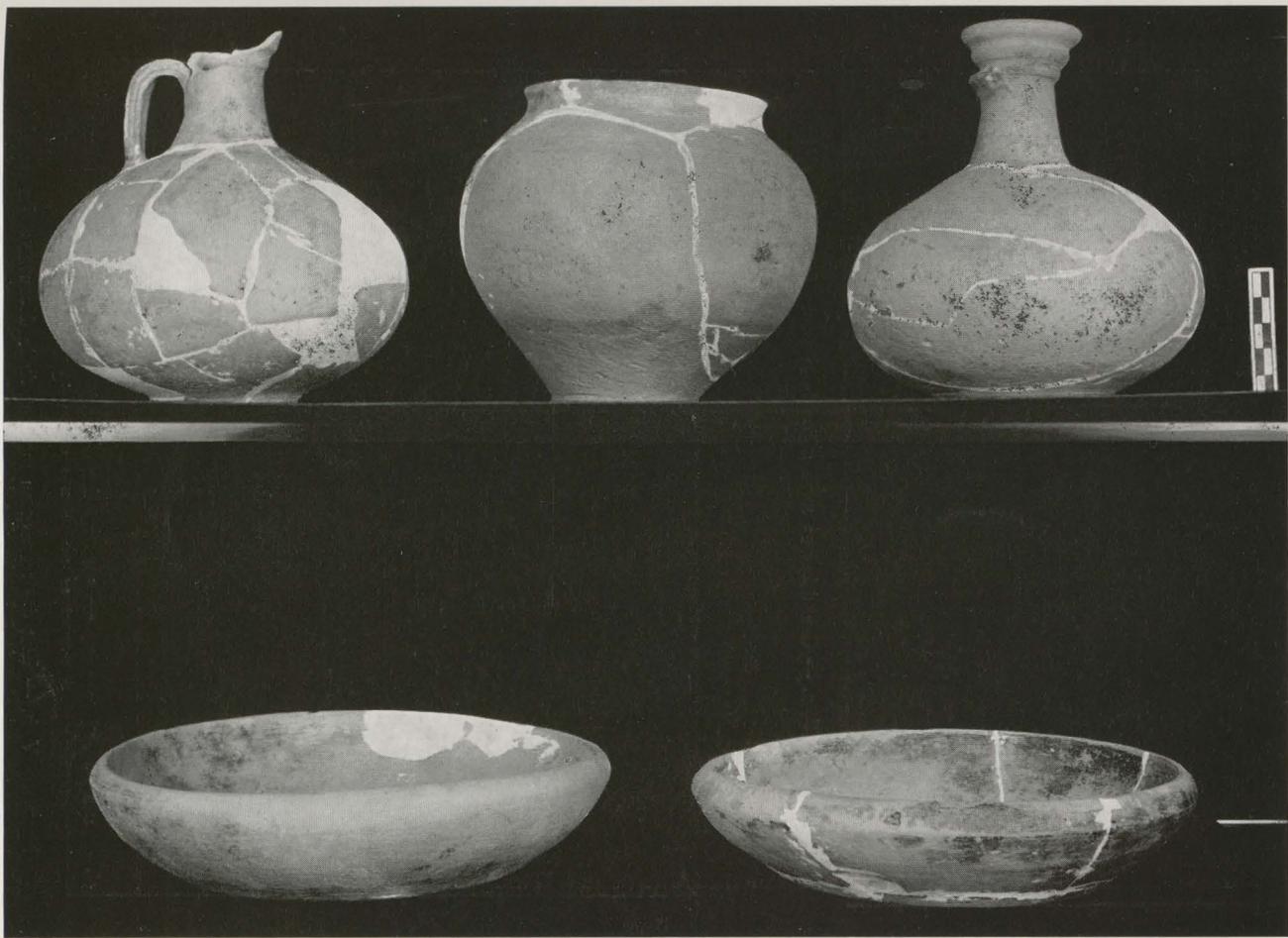


PLANCHE III. — Mobilier funéraire de la tombe 5.





PLANCHE IV, a. — Grand bol en *terra nigra* de la tombe 3 (Echelle : $\frac{1}{3}$).



PLANCHE IV, b. — Etat des travaux au moment de la découverte. La tranchée venant du sud aboutit à la chambre-déversoir en construction, à l'avant plan.
(Photogr. A. G.)